

Anticiper les besoins en personnel de santé

L'observatoire suisse de la santé a établi un état des lieux du personnel de santé en Suisse et estimer l'évolution des besoins dans une perspective jusqu'en 2020. Selon celui-ci, en fonction d'un scénario démographique moyen, les besoins en personnel de santé pourraient augmenter entre 13 et 25% d'ici 2020. Ces besoins concernent les hôpitaux, les établissements médico-sociaux et les soins à domicile.

Dans cette perspective et pour anticiper cette évolution probable, le défi est grand et la responsabilité des cantons est évidente.

Le Gouvernement peut-il répondre aux questions suivantes:

- Quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour anticiper cette évolution des besoins en personnel de santé, liée en particulier à une augmentation notoire du nombre de personnes âgées?

En particulier :

- Le canton envisage-t-il de mettre en place des projets conséquents et les moyens financiers que cela suppose pour mettre à disposition de la population les professionnels de la santé nécessaires pour les dix prochaines années?
- Les programmes de promotion de la santé et de prévention prennent-ils en compte les besoins des personnes âgées, de manière à réduire leur recours aux soins?
- Le recrutement des jeunes pour les formations dans le domaine de la santé est-il envisagé comme une priorité?

Je remercie le Gouvernement pour sa réponse.

Marlyse Fleury
Députée PS

Delémont, le 29 avril 2009

[Handwritten signatures and notes]

Delémont

A. Veyo

répondant